



AUTORISATION de TRANSPORT de LICENCIE MINEUR



AS UGINE football

Madame, Monsieur,

Parents et représentants légaux,

Afin que vous soyez bien informés et que vous puissiez prendre une décision en toute connaissance de cause, nous vous rappelons que, lors des déplacements (aux matchs essentiellement, mais aussi lors des sorties encadrées pendant les stages et autres), **votre enfant peut être amené à être véhiculé soit par le minibus du club soit par des parents accompagnateurs.**

Comme pour tout transport, le risque zéro n'existe pas. C'est pour cela que chacun est muni d'une assurance automobile. Le club l'étant, bien sûr, aussi.

Nous vous remercierons de bien vouloir compléter les lignes ci-dessous, afin que vous, chers parents, fassiez un choix éclairé et que vous compreniez que **l'AS UGINE Football ne saurait être tenue pour responsable en cas d'accident de la circulation** lors d'un déplacement.

Le bureau de l'AS UGINE Football.

Je soussigné (e) père / mère / responsable

légal (rayer les mentions inutiles) du licencié mineur

(nom et prénom de l'enfant), catégorie de mon enfant :

Veuillez cocher votre choix :

- Autorise que mon enfant soit transporté par le minibus du club et par un parent accompagnateur (qui ne peut pas être défini à l'avance).
- N'autorise pas que mon enfant soit transporté par le minibus et par un parent accompagnateur.

Dans ce cas, je m'engage à véhiculer mon enfant par mes propres moyens à chaque fois que cela sera nécessaire.

Signature précédée des nom et prénom du parent signataire :